

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 3 fr. la ligne
Reclames..... 4 fr.
Annonces anglaises..... 5 fr.
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Comfort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18.

TÉLÉGRAMMES

DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 9 octobre

LES COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

La France annonce que M. Jules Ferry commence ses démarches et ajoute que la crise ministérielle est ouverte, mais qu'il reste toujours à savoir comment la retraite du cabinet s'effectuera. Le même journal prétend que M. Gambetta serait ministre des finances.

LES PLUS-VALUES DES IMPOTS

Nous avons publié, il y a deux jours, le tableau des plus-values données par les impôts indirects pendant le mois de septembre dernier. On a vu que le total de ces plus-values s'élevait, en chiffres ronds, à 15 millions, soit un demi-million par jour. Si l'on tient compte des mois antérieurs, on constate que, pour les neuf mois de 1881 écoulés jusqu'à ce jour, l'ensemble des plus-values s'élève à la somme énorme de 164 millions.

Les trois mois qui restent pour compléter l'année fourniront certainement les 36 millions nécessaires pour que le total des plus-values de l'année atteigne 200 millions. Ce sera l'un des chiffres les plus élevés qui aient été atteints sous la République, qui elle-même a donné des excédents de beaucoup supérieurs à ceux de tous les autres régimes.

C'est sur cette somme de 200 millions que seront prélevés les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses de l'expédition de Tunisie. Déjà 17 millions ont été votés pour cet objet par les Chambres avant leur séparation.

On estime qu'il faudra encore 33 millions, ce qui portera à 50 millions les frais de l'expédition.

On sait qu'une part des excédents doit être chaque année affectée au remboursement de certaines obligations à court terme créées dans les exercices antérieurs.

Tout compte fait, on pense qu'il restera, sur les plus values, une somme disponible de 60 millions environ, sur l'emploi de laquelle les Chambres vont être appelées à se prononcer au cours de la session prochaine.

LE CUMUL DES FONCTIONS

Il est question d'un projet de loi présenté par deux membres de l'union républicaine, qui obligent les députés qui cumulent à se représenter devant leurs électeurs pour demander la confirmation de leur mandat.

M. AMÉDÉE LE FAURE EN TUNISIE

M. Amédée Le Faure, député de la Creuse, rapporteur du budget de la guerre, est parti pour la Tunisie.

Il rapportera pour les débats parlementaires des renseignements en première main.

LE RENOUELEMENT PARTIEL DU SÉNAT

Sur les 75 sénateurs soumis au prochain renouvellement partiel, il y a, sans compter quelques membres du centre gauche dissident, il y a 36 réactionnaires bonapartistes ou monarchistes. La moitié au moins de ces réactionnaires est assurée d'être délaissée complète. Quelques-uns déjà ont pu constater les premiers symptômes de leur échec prochain par l'accueil que leur ont fait les électeurs pour les élections au conseil général. Un certain nombre d'entre eux ont en effet échoué complètement lors du renouvellement de ces assemblées départementales. Nous citerons notamment comme étant dans ce cas : MM. Dubrulle (Pas-de-Calais), de Barante (Puy-de-Dôme), de Talhouët (Sarthe), d'Alexandrie (Savoie), Taillefer et Monnet (Deux-Sèvres), de Raimbeville (Somme).

Quelques-uns même, plus prudents, ont déjà pris en sérieuse considération l'avertissement que vient de leur donner les électeurs et renoncent à se représenter au prochain renouvellement sénatorial ; M. de Talhouët se trouve dans ce cas.

EN AFRIQUE

Les armements

Toulon, 9 octobre. — Le paquebot de la Compagnie transatlantique, le *Châtellier*, arrivé hier, a embarqué la demi-batterie du 32^e d'artillerie et la portion du parc d'artillerie n° 2.

Le *Châtellier* se rendra à Sousse en touchant à Bône, pour prendre le complément du parc n° 2.

Les deux transports de l'Etat la *Sarthe* et l'*Orne* chargent à Marseille un matériel de guerre considérable pour la Tunisie.

Demain, lundi, vers 11 heures du matin, arriveront ici un bataillon du 101^e, un du 1^{er} et un du 84^e de ligne, à l'effectif de 15 officiers et 500 hommes chacun.

Ces troupes seront installées à Toulon, jusqu'à ce qu'elles reçoivent l'ordre du départ.

La marche sur Kairouan

Paris, 9 octobre. — Les dépêches les plus récentes de l'Afrique du Nord annoncent que probablement le général Saussier prendra personnellement le commandement du corps qui marchera de Sousse à Kairouan, et qui sera fort de 6,000 hommes.

La distance entre les deux points est seulement de deux marches, dans une plaine où il est facile de balayer l'ennemi.

La colonne de l'est, partant de Sousse, arrivera donc la première sur Kairouan, et sa marche aura pour effet de couper de la route de Kairouan et de placer entre elle et la colonne du nord, venant de Zaghouan, les insurgés qui défendent la route de Zaghouan à Kairouan.

Quant à la colonne de l'ouest, dont la base est Tebessa, et qui se compose de troupes de la division de Constantine, les dépêches ajoutent

que probablement elle n'aura pas Kairouan pour objectif. Elle se trouve en effet très éloignée de cette place, et n'y pourrait guère arriver qu'après sa prise par les autres colonnes. On doit donc s'attendre à ce qu'elle opère dans le sud.

Mais d'ici à quelques jours, ce n'est point du côté de Kairouan que se portera l'effort de nos troupes et que doit se diriger l'attention publique. Il s'agit d'assurer les communications avec l'Algérie en rétablissant le chemin de fer si malheureusement détruit, et d'en finir avec le rassemblement considérable d'insurgés contre lesquels Ali-Bey lutte encore.

L'armée d'Ali-Bey

Tunis, 9 octobre. — Tout le monde s'accorde à dire qu'Ali-Bey, dans la position critique où il se trouvait placé, près de Testour, s'est vaillamment défendu, tout seul pendant plusieurs jours et ensuite avec le concours d'un renfort français.

La fidélité d'Ali-Bey, la belle conduite de ses soldats tunisiens, la communauté de périls avec les soldats français sur le même champ de bataille sont des faits très heureux et d'une grande importance politique et militaire.

Ces faits scellent l'union entre le gros de l'armée tunisienne et l'armée française, et ils prouvent que, comme nous l'avons dit souvent, il est possible de former des régiments tunisiens aussi solides et aussi fidèles que nos régiments indigènes de l'Algérie.

Les nouvelles de Sfax

Sfax, 9 octobre. — Kammoun, le chef de l'insurrection de Sfax, s'est réfugié à Tripoli où il a été reçu comme le défenseur de la foi. On compte actuellement à Tripoli 17,000 hommes de troupes turques. On croit que les Metellids dissidents feront leur soumission prochainement.

La commission chargée de l'enquête sur les événements de Sfax a fini d'examiner les demandes des Maltais.

Elle va examiner les réclamations des Italiens dont quelques-uns semblent avoir beaucoup exagéré leurs revendications.

Ce matin, à trois kilomètres de la ville, des insurgés, au nombre de 300, ont tendu une embuscade à une petite colonne française qui était en promenade militaire. Nos guides indigènes ont eu deux chevaux blessés et un tué. La colonne a poursuivi les insurgés qui ont laissé trois morts sur le terrain. Nous n'avons eu ni morts ni blessés.

PRISE DE HAMMAMET PAR LES INSURGÉS

Tunis, 9 octobre. — Après que nos troupes ont eu quitté Hammamet, les insurgés se sont présentés devant la ville et l'ont attaquée.

Les habitants se sont défendus courageusement, mais n'ont pu tenir longtemps coup devant les masses qui venaient grossir les rangs des insurgés.

La ville a été prise et pillée par une horde de barbares. On n'a encore aucun détail sur les dégâts commis.

Une lettre de M. de Ring

Paris, 9 octobre.

Le baron de Ring vient d'adresser la lettre suivante au *Courrier de France*, journal hebdomadaire qui traite avec autorité les questions orientales :

Monsieur le rédacteur,

Je trouve dans votre estimable journal (numéro du 30 septembre), quelques jugements peu charitables sur mon compte, à propos d'un article du *Temps*, que je n'ai malheureusement pas sous les yeux, mais l'extrait que vous en donnez me suffit.

A ces jugements j'ai à opposer la déclaration que voici : je n'ai jamais dit à personne que Sa Majesté le Sultan m'ait offert un emploi, et, à plus forte raison, autorisé qu'il que ce soit, à le dire publiquement de ma part. C'est une légende qui me poursuit depuis trois ans sous des formes variées.

Le rédacteur du *Temps* qui l'a reproduite l'avait probablement dans ses notes depuis longtemps.

Je vous serai reconnaissant de ne pas laisser ignorer mon démenti à vos lecteurs.

Veillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Baron DE RING,

Ministre plénipotentiaire en disponibilité.

Informations

Paris, 9 octobre.

Actes officiels

Le *Journal officiel* de ce jour publie :

Les nominations suivantes :

M. de Balloy est nommé ministre plénipotentiaire de 2^e classe et chargé par interim de la légation française à Téhéran.

La démission de M. de Billing, qui a été mise en disponibilité, est acceptée.

M. Camille Sée est nommé conseiller d'Etat.

M. Tartari, professeur de droit romain à Grenoble, est transféré dans la chaire du Code civil.

Les victimes du coup d'Etat

Aujourd'hui se sont réunis, au Palais de l'Industrie, sur l'invitation du préfet de la Seine, les victimes du coup d'Etat appartenant au département de la Seine.

Il s'agissait d'élire trois délégués à la commission départementale chargée de statuer sur les requêtes présentées.

Voici le résultat du vote :

M. Bocquet a été élu avec 149 voix ; MM. Taritte et Duclos, qui avaient obtenu au premier tour 90 voix, ont été élus après ballottage.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

82

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

Dès lors, tout était perdu. La vicomtesse, qui sur le moment avait été dupe, réfléchit, et la connivence des acteurs lui sauta aux yeux. Flairant un piège, la peur l'a prise et elle couru crier : « Au secours ! » chez M. de Breuille.

Le docteur écoutait, la consternation peinte sur le visage.

— Qui donc, demanda-t-il, a pu t'informer ainsi ?

— Personne, je devine.

Je vois les résultats, je pénètre la cause.

Oh ! l'éveil est donné, va !

Le docteur Tantine n'est pas homme à gaspiller en inutiles discours ce capital qui s'appelle le temps.

Quand il ouvre la bouche, c'est qu'il a quelque chose à dire, et ses paroles, les plus oiseuses en apparence, ont toujours une portée sérieuse.

Le docteur le savait bien.

De là son anxiété de plus en plus poignante, à mesure qu'il sentait qu'on se rapprochait d'un but qu'il ne pénétrait pas.

— Pourquoi me dis-tu tout cela, interrogea-t-il,

que n'avez-vous plutôt sans ambages que la partie est désespérée !

— C'est qu'elle ne l'est pas.

— A t'entendre, cependant !

— J'ai déclaré qu'elle était fort compromise, rien de plus, et c'est bien différent.

Quand tu joues à l'écarté, en cinq points, que ton adversaire en a quatre et que tu n'en as pas un seul, jettes-tu tes cartes et abandonnes-tu ton enjeu ?

Non.

Tu gardes l'espoir de piquer sur quatre, comme on dit vulgairement.

L'incalculable flegme du vieux clerc d'huissier exaspérait vraiment le digne M. Hortebize.

— Ainsi, s'écria-t-il, tu t'obstines à lutter.

— Naturellement.

— Mais c'est de la démence, c'est de l'aberration, c'est courir de gaieté de cœur à un abîme dont on a mesuré la profondeur.

Le vieux clerc se permit un petit sifflement on ne peut plus agaçant.

— Que devrions-nous donc faire, demanda-t-il, au jugement de Votre Excellence ?

Rien. Abandonner cette combinaison et en chercher une autre, moins lucrative, peut-être, mais aussi moins périlleuse. Ne vas-tu pas te piquer au jeu ? Ce serait, par ma foi ! de la vanité bien placée.

Tu as voulu mordre au morceau, il est trop dur, n'est-ce pas ? abandonne-le ; à l'obstiner tu te casserais les dents.

Nous avons tâté ces gens, ce sont des lutteurs au-dessus de nos forces, laissons-les.

Au fond, que nous importe que Mlle de Musidan épouse Croisenois ou de Breuille, ou tout autre !

La spéculation est-elle là ? Non, heureusement.

L'idée vraiment productive, l'idée d'une société à laquelle tu fais souscrire tous nos contribuables, reste pleine et intacte.

Nous la reprendrons.

Mais, en attendant, crois moi, confessions entre nous notre défaite, battons en retraite et faisons les morts.

Il s'arrêta, déconcerté par l'expression gouailleuse du sourire du bon père Tantine.

— Il me semble, ajouta-t-il, d'un ton blessé, que ma proposition n'a rien de ridicule, qu'elle est raisonnable.

— Peut-être.

Reste à savoir si elle est pratique.

— Je ne découvre rien qui t'empêche de l'accepter.

— Vraiment !

C'est qu'alors la frayeur te montre la position à travers de singulières lunettes.

Nous nous sommes trop avancés, mon bon docteur, pour avoir encore notre libre arbitre.

Aller de l'avant nous est impérieusement commandé.

Réfléchir maintenant, serait attirer nos adversaires sur notre piste.

Quoi que nous fassions, il faudra en découdre. Or, bataille pour bataille, mieux vaut choisir son terrain et commencer. A forces égales, l'agresseur gagne trois chances sur dix, on l'a calculé.

— Ce sont des mots !

— Bah !... sont-ce des mots aussi, nos confidences à Croisenois ?

L'argument, s'il n'ébranla pas le docteur, le frappa vivement.

— Serait-il donc assez infâme pour nous trahir ?

— Pourquoi non, c'est son intérêt évident ?

Réfléchis et juge :

Croisenois est au bout de son rouleau ; nous l'avons ébloui des perspectives d'une fortune princière ; à quel parti s'arrêtera-t-il si nous allons lui dire :

« Pardon ! il n'y a rien de fait ; vous êtes dans la misère ; restez-y ! »

— On pourrait le désintéresser, l'assister.

— Et cela nous conduirait, où ?

— Veux-tu payer ses dettes, dégrader son héritage, défrayer son luxe et ses passions ?

Quelles limites auront ses exigences ?

Depuis que je lui ai livré le secret de l'association, il nous tient autant que nous le tenons ; plus même, car il a moins à risquer.

Nous lui avons appris la musique, docteur, il nous ferait joliment chanter.

— Ah !... tu as été bien imprudent.

— Sacrebleu ! il faut pourtant se confier à quelqu'un.

D'ailleurs, les deux affaires, celle du duc de Champdoce et celle de Sabina, se tiennent.

Je les ai conçues ensemble, ensemble elles réussiraient ou me craqueraient entre les mains.

— Ainsi, tu persistes ?

— Plus que jamais.

Depuis un moment, le docteur, avec une affectation qui ne pouvait échapper à son interlocuteur, agitait et faisait sonner le médaillon d'or pendu à la chaîne de sa montre.

— J'ai juré autrefois, prononça-t-il avec un pâle sourire, que nos destinées seraient communes.

Je ne me dédis pas.

Marche, si pénible que me semble la route où tu t'obstines, je te suivrai jusqu'au bout... jusqu'au fossé de la calvité.

J'ai sous la main ce qu'il faut pour éviter les angoisses de la chute :

Une contraction du gosier, comme pour avaler une pilule amère, une convulsion foudroyante, un vertige, un hoquet... et tout est fini.

La lugubre précaution du docteur avait toujours efflué le bon Tantine.

Elle lui fut en ce moment particulièrement désagréable.

Invitation à M. Gambetta

On lit dans le Journal de Rouen :

Nous apprenons que l'administration municipale de Rouen a l'intention de faire une démarche au près de M. Gambetta pour l'inviter à passer quelques heures dans notre ville, au cas où il donnerait suite à son projet de voyage au Havre.

Banquet offert à M. Constans

Les comités électoraux de l'Union républicaine de Toulouse organisent les préparatifs d'un banquet qui sera offert à M. Constans, en sa qualité de député de la 1^{re} circonscription de Toulouse.

La date du banquet n'est pas encore fixée; elle est laissée à la convenance du ministre.

La souscription est déjà ouverte.

L'ambassade d'Allemagne à Paris

Une dépêche de Berlin nous apprend que M. de Hatzfeld, bien que nommé depuis longtemps secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, serait, assure-t-on, actuellement proposé pour aller remplacer M. de Hohenlohe à l'ambassade de Paris.

Malgré les difficultés que soulèverait cette nomination, elle est appuyée par M. de Bismarck.

Rôdeurs allemands à la frontière

On se montre inquiet au ministère de l'intérieur du nombre toujours croissant, signalé par le préfet de Nancy, d'Allemands arrêtés rôdant sur la frontière.

Ces individus n'ont point de papiers et disent être sans moyens d'existence.

Les Compagnies de chemins de fer

La négligence des employés du ministère des travaux publics à répondre aux plaintes et demandes d'indemnités contre les compagnies de chemins de fer a vivement ému le ministère qui a pris des mesures pour qu'il soit immédiatement fait droit aux réclamations du public.

Encore un déraillement

Plusieurs wagons du train de marchandises 634 ont déraillé à la bifurcation de Valenciennes-Cambrai.

Les voies ont été encombrées.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Petites Nouvelles

M. Jules Grévy a fait appeler M. de Freycinet. Ils ont eu ensemble un long entretien.

L'ambassadeur d'Angleterre a été reçu ce matin par le président de la République avec lequel il a eu un long entretien.

Le prince Jérôme Napoléon est arrivé ce matin à Paris, venant d'Allemagne.

Des ordres sont arrivés à Marseille pour prendre au fort du château d'If, prison d'Etat, des dispositions nécessaires pour recevoir des prisonniers tunisiens qui y sont attendus.

M. Tony Rivillon traduit en police correctionnelle ceux qui l'ont diffamé pendant la période électorale.

Les charpentiers grévistes de Paris, réunis aujourd'hui, ont décidé la lutte à outrance contre les patrons.

Etranger

Suisse

Les transports par chemins de fer

Berne, 9 octobre. — La conférence pour l'unification des droits en matière de transports par chemins de fer, s'est terminée aujourd'hui sans avoir entièrement achevé le projet de convention, mais elle a nommé une commission de rédaction chargée de finir le travail. Une enquête est probable.

Le congrès phylloxérique a nommé une commission qui doit étudier les diverses propositions de changement à apporter à la convention de 1878. Cette commission est présidée par M. Fatio, de Genève.

Le Portugal s'est fait représenter à la conférence. La France et l'Allemagne, outre leurs délégués spéciaux, sont encore représentées par leurs ambassadeurs à Bern.

Aucune séance n'a eu lieu ces deux derniers jours parce que la commission n'a pas encore terminé le travail qui lui a été confié.

Italie

L'effectif de l'armée

Rome, 9 octobre. — Il se confirme que le gouvernement a l'intention de proposer au Parlement la formation de deux nouveaux corps d'armée, de sorte que l'armée de première ligne aurait désormais un effectif de 410,000 hommes.

— Oh !... assez, fit-il. Si tout tourne mal, tu utiliseras ton médaillon; jusque-là, par grâce, laisse-le en repos.

Il se leva de l'air le plus mécontent, s'adossa à la cheminée, et poursuivit :

— Pour des gens de notre trempe, un danger connu n'est plus en danger.

On nous menace, nous nous défendrons.

Malheur à qui me gêne.

Au pis aller, j'aurai recours aux grands moyens.

Il s'interrompit, alla ouvrir toutes les portes pour se bien assurer que personne n'écoutait derrière, et, revenant à sa place, il reprit d'une voix sourde :

— En résumé, un seul homme nous fait obstacle : André.

Supprime-le, tout va comme sur des roulettes.

L'excellent Hortebize tressauta comme s'il eût été touché d'un fer rouge.

— Malheureux ! s'écria-t-il, tu voudrais...

Le vieux clerc eut un petit rire sec des plus effrayants.

— S'il le fallait, pourtant ! répondit-il.

Ne veut-il pas mieux tuer le diable que d'être tué par lui ?

L'effroi du digne M. Hortebize était tel que ses dents claquaient comme des castagnettes.

Il consentait bien à demander aux gens :

« La bourse ou la vie ! » Mais demander :

« La bourse ou la vie ! » et frapper...

— Et si nous étions découverts ! balbutia-t-il.

— Non ?

— Allons donc !

Supposons le crime commis : la justice cherchera à qui il profite. Arrivera-t-elle à nous ?

Jamais.

Par exemple, elle saura que cette mort rend à M. de Raoul le main d'une femme qu'il adore, et qui lui préfère André...

Angleterre

Discours de M. Gladstone

Lond. 9 octobre. — Dans un discours qu'il a prononcé au grand meeting qui s'est tenu dans cette localité, M. Gladstone a félicité le parti libéral d'avoir obtenu l'exécution du traité de Berlin concernant la Monténégro et la Grèce; il a blâmé les expéditions de l'Afghanistan, qu'il a qualifié d'entreprise folle et criminelle.

Il a constaté les bienfaits de l'intervention anglo-française en Egypte; il a déclaré que l'Angleterre devra chercher à agir strictement de concert avec le gouvernement allié et ami de la France sans chercher à rendre les intérêts anglais prédominants.

Relativement au Transvaal, M. Gladstone a dit qu'il est possible que les conditions du traité avec les Boers soient modifiées sans atteindre la dignité de l'Angleterre. Il a conclu en déclarant que la politique du parti libéral est une politique de paix et de justice.

Allemagne

Une visite du prince Orloff

Berlin, 9 octobre. — On donne comme probable une visite que le comte Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, viendrait prochainement faire à Varsa.

Rappel de l'escadre autrichienne

On annonce que l'escadre autrichienne, mouillée devant Alexandrie, va être rappelée.

Etats-Unis

Réception des délégués français

New-York, 9 octobre. — Nos hôtes français, accompagnés de plusieurs personnages distingués, se sont rendus hier à West-Point sur deux vaisseaux de guerre américains. Ils ont été reçus à West-Point par les autorités de l'Académie militaire.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Voici l'article publié par la République française, et commenté par toute la presse, sur la question de la formation du nouveau ministère, avant l'ouverture de la session :

La rentrée de M. le président de la République à Paris et le décret qui convoque définitivement les Chambres pour le 23 octobre ont mis à l'ordre du jour de la presse, d'une manière tout à fait immédiate et pressante, la question du gouvernement lui-même.

Convient-il que le ministère aujourd'hui en fonctions se présente devant le Parlement ? Vaut-il mieux qu'il donne sa démission avant la réunion de la Chambre, et quel jour ? Est-ce seulement vingt quatre heures ou trois semaines avant l'ouverture de la session qu'il doit se retirer ?

Le président de la République attendra-t-il, pour accepter la démission du cabinet, que le programme de la majorité nouvelle se soit nettement dégagé d'une discussion complète sur la politique intérieure et extérieure ? Ou bien, usant de sa prérogative, doit-il, avant tout débat, appeler le membre ou les membres du Parlement qui lui paraissent dès aujourd'hui le plus clairement désignés et les plus habiles à porter le poids de la situation à la fois ancienne et nouvelle qui nous est faite : nouvelle par les élections, ancienne par les fautes passées, dont les conséquences ne peuvent être arrêtées en un jour ?

Nos confrères agitent ces questions assez diversement et les résolvent chacun suivant sa manière de comprendre les intérêts de la République et les vœux du pays. Il n'y a qu'une seule personne qui les résoudra en fait et suivant sa volonté, dont la Constitution lui a réservé l'exercice pleinement libre.

On nous permettra de ne chercher, quant à nous, à les résoudre ni dans un sens ni dans un autre. Nous n'avons point de goût pour les problèmes dont les éléments positifs nous manquent. A chacun sa responsabilité et son devoir. Mais au-dessus de ces questions de convenances et de bonne conduite il y a au moins deux nécessités politiques qui s'imposent et qui sont devenues, on peut le dire, inéluctables : c'est la composition d'un vrai cabinet de gouvernement et de réforme, et c'est un débat approfondi et complet, qui soit comme la liquidation de l'ancien état de choses et qui fasse place nette aux choses et aux hommes nouveaux.

Ces deux points-là ne seront évités par personne : personne d'ailleurs n'a intérêt à les vouloir éviter. Le pays attend de ces explications loyales sur tout ce qui s'est fait à l'intérieur et à l'extérieur depuis la prorogation. Il veut voir clair dans les affaires de Tunis et dans la situation de l'Algérie. S'il y a eu quelque relâchement dans la bonne tenue de nos affaires générales, au dedans ou au dehors, il veut en connaître exactement les causes et les conséquences.

Un grand débat public ne peut être à aucun prix écarté. Et alors, dans de telles circonstances, on se demande s'il paraîtrait bien convenable que le ministère actuel se retirât avant la discussion.

Nous savons que, dans les pays de régime parlementaire, on voit souvent les cabinets se démettre, et cela très correctement, au lendemain des élections générales, avant l'arrivée du Parlement. Mais l'organisation de notre République parlementaire si récente est-elle de tous points aussi complète et aussi bien équilibrée que l'organisation parlementaire de la Grande-Bretagne ?

Si le ministère Jules Ferry se retirait maintenant, qui viendrait répondre à la Chambre des députés pour le ministre des affaires étrangères ou pour le ministre de la guerre ? Qui pourrait aller répondre au Sénat pour le ministre de l'intérieur ? Nous n'aurions qu'une discussion parlementaire hâchée et décosue, en partie double et sans liens entre les deux parties.

Notre Constitution n'oblige pas même le président de la République à prendre pour ministres des sénateurs ou des députés. Il a le droit de s'adresser à tout citoyen français. Et que deviendrait la responsabilité ministérielle si les ministres n'appartenaient pas aux Chambres disparaissant pendant les périodes d'interrogne parlementaire ?

Ces inconvénients ne peuvent se présenter chez les Anglais, d'abord parce que le cabinet est toujours parfaitement homogène, même s'il est composé de libéraux et de radicaux, et qu'il délègue régulièrement sur toutes les questions intéressant l'Etat, ensuite parce que les ministres appartiennent nécessairement aux Chambres, enfin parce que chaque ministre est doublé pour le moins d'un sous-secrétaire d'Etat toujours prêt à répondre devant la portion du Parlement à laquelle n'appartient pas le ministre.

Ainsi, en avril 1880, la reine d'Angleterre n'a rien fait de très correct en acceptant avant l'ouverture de la session la démission de lord Beaconsfield; et, après avoir conféré sans résultat avec les deux chefs officiels du parti libéral, lord Granville et lord Hartington, elle appela M. Gladstone, qui lui était désigné par l'opinion, de préférence à tout autre.

La responsabilité du précédent cabinet s'évanouissait-elle ? Les explications nécessaires devenaient-elles difficiles ou impossibles ? Nullement. Chaque Chambre avait toujours devant elle un membre du cabinet Beaconsfield, un membre politique ayant pris part aux travaux, et capable de répondre sur tous les points.

Tandis que chez nous, avec des cabinets tels que ceux que nous avons eus jusqu'à présent, faiblement constitués, peu habitués à la délibération commune sous la conduite d'un seul chef, toujours prêts à se débâter, quels éclaircissements pourra-t-on se flatter d'obtenir quand, par exemple, deux ministres s'expliquent devant deux Chambres séparées sur des dépêches et des instructions, auxquelles on reproche surtout leur défaut de concordance ?

Cet examen de notre situation particulière porte à croire que le cabinet actuel ferait bien de se présenter tel qu'il est devant le Parlement, et, en tout cas, il montre combien notre organisation gouvernementale, retardée dans ses développements par les 24 Mai, par les 16 Mai, par l'opposition de tous les ennemis de la République, est demeurée, en quelque sorte, dans un état embryonnaire. Nous n'abandonnons aucune des réformes qui nous ont paru réclamées par l'opinion; mais, sans contredit, la première de toutes, la réforme maîtresse, c'est d'inaugurer la nouvelle période par la composition d'un gouvernement normal, réellement uni dans l'action comme dans la responsabilité.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

LOIRE

Ce bon « Mémorial »

Saint-Etienne, 9 octobre. — Nous ne sommes que des compilateurs à tant la ligne et n'avons qu'un souci : celui de fournir, à la fin du mois, au journal dont nous sommes le correspondant, un long bordereau de lignes insérées.

Amis lecteurs, vous avez deviné d'où émane cette gracieuse insinuation.

Le Mémorial seul en est capable. Nous avons maintes fois signalé la perspicacité de cet organe bonapartiste; nous avons dit hier qu'il manquait presque de politesse; aujourd'hui nous devons dire qu'il est aussi grossier que mal renseigné. Qu'on en juge plutôt par le morceau suivant qui mérite à bon droit d'être reproduit en entier :

Il est bien rare que nous songions à nous occuper de ce que peuvent dire du Mémorial, le Petit Lyonnais, et le Républicain du Rhône.

Mais hier, exceptionnellement, nous avions le temps et l'espace disponibles pour relever une des mille calembredaines à l'aide desquelles les correspondants stéphanois de ces deux journaux arrivent, au bout du mois, à se faire un bordereau de lignes insérées.

pour si peu de chose. Si je vous semble ravi, c'est que j'ai d'autres raisons... plus sérieuses.

— Serait-ce une indiscretion de vous demander lesquelles ?

Paul prit la mine grave et mystérieuse de l'adolescent qu'on tait son premier secret d'amour.

— Je ne sais trop si j'ai le droit de parler, confiance oblige.

— Diable !... une aventure, déjà !

L'amour propre de l'élève du placeur s'épanouissait délicieusement.

— Gardez votre secret, mon cher enfant, couvrez la tête Tantine, gardez-le.

C'était bien le moyen de lui délier promptement la langue : le malicieux bonhomme l'avait prévu.

— Oh ! monsieur, protesta-t-il, me croyez-vous donc ingrat à ce point d'avoir quelque chose de caché pour vous ?

Il agita triomphalement le papier qu'il tenait à la main, et ménageant autant que possible ses effets, il poursuivit :

— Voici une lettre que m'a remis la concierge lorsque je suis rentré. Elle m'a été apportée par un garçon de banque.

Devinez-vous de qui elle peut-être ? Allez, ne cherchez pas, elle est de mademoiselle Flavie Rigal et ne me laisse aucun doute sur ses sentiments à mon égard.

— Oh !...

— C'est ainsi. Le jour où je prendrai la peine de le vouloir sérieusement, Mlle Flavie deviendra Mme Paul.

Une fugitive rougeur, aussitôt disparue, courut sous la peau épaisse et ridée des joues du vieux clerc d'huisserie.

— Vous êtes heureux !... fit-il, non sans un tremblement fort appréciable de la voix, bien heureux !

L'autre, répliquant, releva le revers de son paletot, et, passant son pouce dans l'entournure de son gilet, répondit :

Aussitôt ces correspondants de déclarer que nous sommes fort en colère, que nous manquons de bon sens, de politesse, etc.

Il ne pouvait, naturellement, laisser échapper cette occasion de gagner chacun 25 ou 30 lignes et ils ont bien fait de la mettre à profit, car nous ne leur en fournirons pas souvent de semblable.

Nous les laisserons désormais à leurs occupations habituelles; la polémique n'est pas leur fait.

L'opinion plus ou moins sincère du Mémorial nous importe peu. Ce n'est que pour l'édification de nos lecteurs que nous en parlons.

Nous disions hier que nous ne le suivrions pas sur un terrain aussi peu courtois; nous ne faillirons pas à notre promesse.

Mais, nous le déclarons, toutes les assertions erronées, toutes les attaques imméritées et non justifiées dont le gouvernement et ses représentants pourront être l'objet de sa part, seront relevées et, ajoutons-le, commentées au besoin.

ISÈRE

Banquet du Cercle démocratique

Grenoble, 9 octobre. — C'est dimanche prochain, 16 octobre, qu'aura lieu le banquet offert par le cercle démocratique, à notre nouveau député, M. Bovier-Lapierre.

Bal des cordonniers

Un grand bal est organisé par la corporation des cordonniers pour samedi, 23 octobre prochain, à l'Alcazar, au bénéfice du Sou des écoles laïques, auquel est destiné le produit net des cartes d'entrée, les frais d'organisation étant supportés par la corporation.

Un mari peu commode

Mari et femme s'étant pris de querelle, M..., per rugier, rue Saint-Laurent, a administré une volée à sa femme, et lui a fait des blessures assez graves. Procès-verbal a été dressé contre lui.

Nos compatriotes

Notre sympathique compatriote, M. Aristide Rey, vient d'être nommé membre de la commission des « Jeunes Bataillons » par ses collègues du conseil municipal de Paris.

M. Rey, qui était depuis quelque temps dans notre ville, est parti aujourd'hui pour Paris.

Conseil de guerre

Dans sa dernière séance, le conseil de guerre de la 14^e région de corps d'armée, siégeant à Grenoble, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Rallu, du 52^e régiment de ligne, a rendu les jugements suivants :

1^{er} Emile Thépaud, soldat de 2^e classe au 52^e de ligne, déclaré coupable : 1^{er} d'ivresse manifeste et publique; 2^e d'outrages par paroles envers ses supérieurs en dehors du service; 3^e d'outrages par paroles envers les membres du conseil de guerre, a été condamné : 1^{er} à 5 francs d'amende; 2^e à 10 ans de travaux publics.

Défenseur : M. Delange, avocat à Grenoble.

2^e Louis Pouzet, soldat de 2^e classe au 135^e de ligne, en détention au fort Barraux (Isère), déclaré coupable de destruction d'une couverture de literie à lui confiée pour le service, a été condamné à la peine de deux mois d'emprisonnement.

Défenseur : M. Gaudet, avocat à Grenoble.

3^e Auguste André Girardoz, jeune soldat de la classe 1879, de la subdivision d'Annecy (Haute-Savoie), déclaré coupable d'insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix, a été condamné à six jours d'emprisonnement.

Défenseur : M. Gaudet, avocat à Grenoble.

Le siège du ministère public était occupé par M. Collin, capitaine au 140^e de ligne, substitut du commissaire du gouvernement.

LIGNE DE LYON A SAINT-GENIX-D'AOSTE

INAUGURATION

L'inauguration du chemin de fer d'intérêt local de Lyon à Saint-Genix-d'Aoste — l'Est de Lyon — a eu lieu hier avec une grande solennité. Les membres du conseil d'administration avaient lancé de nombreuses invitations et l'empressément avec lequel on y a répondu a dû leur montrer suffisamment le vif intérêt pris par chacun à l'heureuse réussite d'une œuvre depuis longtemps attendue et si heureusement menée à bonne fin.

Dès sept heures du matin, un premier train, composé de cinq voitures, emporta de la gare de la Guillotière, située au bout de l'avenue du Château, les membres de la Fanfare lyonnaise qui avaient bien voulu prêter leur concours à cette fête.

A huit heures, dans un second train, formé de trois voitures, prenaient place plusieurs membres du conseil d'administration de la Compagnie, M.

— Mon Dieu oui !... Mais sans grands efforts, j'en suis sûr, je le croie. Je n'ai pas déplié à Mlle Flavie, et à ma troisième visite, elle me le confessa bien gentiment.

Comme s'il eût jugé ses lunettes insuffisantes à dissimuler ses émotions, le père Tantine écartait le visage caché entre ses mains.

— Hier soir, cependant, poursuivait Paul, Mlle Flavie avait été d'une réserve et d'une froideur désespérantes. Vous pensez peut-être que je me suis efforcé de l'attendrir ? Point. Je me suis dit : « Mignon, tu perds ton temps, » et je l'ai quittée de meilleure heure que de coutume.

Il mentait; il avait été horriblement inquiet.

Il rejeta ses cheveux en arrière, se posa de la façon qu'il jugeait la plus avantageuse, et lut :

« Mon ami, « J'ai été méchante hier, et je m'en repens. Je n'ai pu dormir de la nuit, en me rappelant la grande tristesse qu'on lisait dans vos yeux quand vous vous êtes retiré. Paul, c'était une épreuve. Me pardonnerez-vous ? J'ai plus souffert que vous. »

« Quelqu'un qui m'aime bien, hélas ! plus que vous, peut-être, me répète sans cesse qu'une jeune fille qui livre à celui qu'elle aime sa pensée est tiède, risque son bonheur. Est-ce vrai, cela ? « Hélas ! ce serait bien malheureux, Paul, car moi, je ne saurais jamais feindre. Et, la preuve, c'est que je vais tout vous dire. Mon bon père, c'est le meilleur, le plus excellent des hommes, et tout ce que je veux il le veut. Je suis bien sûre que si votre ami, notre bon docteur Hortebize, venait de votre part lui présenter une certaine requête, il ne dirait pas : non. Je suis bien sûre que si je le priais d'une certaine manière, il me répondrait : oui... »

— Et cette lettre ne vous a pas touché ? demanda le père Tantine.

A suivre

Oustry, préfet du Rhône, Gailliot, maire de Lyon, Louis, secrétaire général pour la police, Benoît, chef du cabinet du préfet du Rhône, Chabert, inspecteur général du P.-L.-M., les généraux d'Hombrès, Arnoux, les colonels Faure et Aillaud, le commandant Borins, la capitaine Billaud, etc. M. Launay, ingénieur constructeur, fait les honneurs de ce train.

A neuf heures enfin, un dernier train composé d'une dizaine de voitures était mis à la disposition des invités. Malgré le temps incertain et l'heure matinale, une foule assez nombreuse de curieux assistait au départ. Dans les wagons magnifiquement installés, construits sur le modèle de ceux de la compagnie P.-L.-M., mais plus spacieux et plus confortables, nous remarquons MM. Vallier, sénateur, Debolo, Ferrer, Gay, Terver, Garapon, conseillers généraux; Dedieu, maire de Villeurbanne; Gomot, secrétaire du conseil général du Rhône; les membres de la presse; etc.

La locomotive toute neuve, dont les cuivres brillants étincellent, est décorée de drapeaux français et bannières qui marient leurs couleurs.

Sur le passage du train, toutes les gares, aussi magnifiquement que solidement construites, sont pavées de drapeaux des deux nations et partout de nombreux curieux saluent au passage les voyageurs.

Jusqu'à Crémieu, où le train doit faire un arrêt d'une heure, on ne compte pas moins de huit stations: Villeurbanne, Décines, Meyzieu, Pasignau, Janeyrias, Pont-Cheruy, Tignieu, Barents-Saint-Romain.

A l'arrivée à Crémieu, chacun fait honneur à une collation préparée par les soins de la Compagnie, et salue au passage l'antique cité, le berceau des anciens souverains du Dauphiné, dont les vieilles tours en ruine se dressent encore superbement vers le ciel.

M. Allier, le sympathique maire de Crémieu, prend place dans le train qui continue sa course à toute vapeur. Jusque-là nous n'avons traversé que les plaines un peu monotones de l'Isère, mais soudain l'aspect du pays change et d'admirables paysages se succèdent sans interruption. On sort d'un tunnel de quelques cents mètres, une splendide vallée, bordée de rochers à pic, charme au instant les yeux.

Nous dépassons les Tronches, puis Saint-Hilaire-de-Brens, dont la gare est ornée de nombreux drapeaux et de trophées qui portent les inscriptions suivantes: *A Bachelier, promoteur de la ligne; Les usines de Saint-Hilaire-de-Brens à la Société belge.* Ces décorations sont dues à M. Giraud, maire de Saint-Hilaire, dont nous apercevons dans le vallon l'importante usine de chaux et de ciments.

Plus loin c'est Crept, Sablonnières, d'où partira un embranchement sur Montailieu et Passins. Avant d'atteindre la coquette ville de Morestel, nous jouissons d'une vue superbe, sur les collines du Buguey, qui se dressent tout près de nous et dont les sommets se perdent dans les brouillards qui s'élèvent du Rhône, qui coule à leurs pieds.

Aux Avenières, la fanfare de la ville accueille l'arrivée du train par la *Marseillaise*, et enfin à une heure et demie, le train s'arrête; nous sommes au terme du voyage, à la gare de Saint-Genix-d'Aoste, placée encore sur le territoire du département de l'Isère.

Le cortège se met aussitôt en marche et, précédé par la *Fanfare lyonnaise* et la *Fanfare de Pont-de-Beauvoisin*, s'avance au milieu d'une triple haie de curieux accourus de toutes les communes voisines. On traverse, sur un beau pont de pierre, la rivière du Gier, et nous voilà en Savoie.

Le joli bourg de Saint-Genix s'est mis en frais pour recevoir les visiteurs. Toutes les maisons sont pavées; partout des guirlandes de fleurs et de verdure.

Sur une promenade plantée d'arbres, se dresse une vaste tente, mesurant plus de cinquante mètres de longueur sur dix de largeur, où la Compagnie a fait préparer le banquet qu'elle offre à ses invités. Près de 300 convives prennent place autour des tables, ornées de fleurs, dans cette salle improvisée qu'éclairait de nombreux candélabres.

M. Bayens, président de la Société générale belge, ayant à sa droite M. Buyat, député, président du conseil général de l'Isère, et à sa gauche M. Oustry, préfet du Rhône, préside le banquet.

Parmi les nombreuses notabilités qui y assistent, nous remarquons encore MM. le docteur Gailliot, maire de Lyon, Vallier, Ronjat, sénateurs, Bravet, Courfuriat, Marion, Antonin Dubost, Saint-Rpmme, députés de l'Isère, Louis, secrétaire général du Rhône, Benoît, chef du cabinet, Ausset, secrétaire général de l'Isère, représentant M. le préfet Mahias, sérieusement indisposé, Deluze, Mosnier, sous-préfets de Saint-Marcellin et de Vienne, Druard, ancien sous-préfet de la Tour-du-Pin, Chabert, inspecteur général de la Compagnie P.-L.-M., Van Hoegaerden, Victor Stoclet, Bachelier, administrateurs de la compagnie, les généraux d'Hombrès et Arnoux, les colonels Faure et Aillaud.

Le conseil général du Rhône est représenté par cinq de ses membres: MM. Debolo, Terver, Gay, Ferrer et Garapon, et son secrétaire, M. Gomot; le conseil général de l'Isère, par MM. Richard Béranger, Houri, Picard, maire de Saint-Jean-de-Bourne, Pascal, Gaillard, Saunier, Saurail, Boisrivi, de Vernat.

Citons encore MM. Allier, maire de Crémieu; Deloere, Loir, Tavernier, Paulis, de nombreux maires des communes traversées par la ligne et les membres du conseil municipal de Saint-Genix.

Pendant le dîner excellent et très bien servi par M. Casati, la *Fanfare lyonnaise* et la *Fanfare du Pont-de-Beauvoisin* jouent en alternant plusieurs morceaux de leur répertoire.

La première exécution avec son talent, dont l'éloge n'est plus à faire, la *Brabançonne*, air national belge, une fantaisie sur *Aida*, un morceau d'*Ernani*, etc.

Au dessert M. Bayens commence la série des toasts et boit au président de la République française et aux personnes qui ont répondu à l'invitation de la Compagnie.

M. Oustry lui répond en portant le toast suivant:

Toast de M. le préfet du Rhône

Messieurs,

Il appartenait à M. le préfet de l'Isère de répondre au toast qui vient d'être porté à M. le président de la République. Il y a eu aussi exprimé en même temps le regret qu'éprouve M. le ministre des travaux publics de ne pouvoir assister à cette inauguration et tout l'intérêt que le gouvernement de la République attache au développement progressif des voies de communication dans cette contrée.

Malheureusement la maladie a été plus forte que l'énergie et la bonne volonté de M. Mahias, et il a dû renoncer à assister à une fête qui est celle du département qu'il administre. C'est donc par une sorte de dévotion que je prends la parole, afin de ne pas laisser sans réponse le toast de M. Bayens.

Il était difficile d'exprimer en meilleurs termes qu'il ne l'a fait l'hommage respectueux adressé à M. le Président de la République.

Une partie des plus importantes du programme républicain est contenue dans ces deux pensées: augmenter les richesses de la France en multipliant les voies de communication, en dotant largement le budget des travaux utiles; élever le niveau moral et intellectuel des populations, en créant partout des écoles, en faisant pénétrer l'instruction jusque dans les plus petits hameaux. Les populations savent que les sacrifices qu'elles s'imposent pour atteindre ce double but ne sont que des prêts faits à l'avenir, une sémence qui donnera plus tard d'abondantes récoltes.

Bien que la ligne de l'Est de Lyon ne soit pas classée dans le grand réseau d'intérêt général, qu'elle ne soit qu'implicitement comprise dans ce vaste programme de travaux publics qui, à défaut d'autres titres, suffirait à la gloire du ministre qui l'a tracé et dont l'exécution sera l'œuvre capitale de la République, elle n'en a pas moins une grande importance. Par les emprunts qu'elle attend, elle mettra les populations de ce riche pays en communication avec la Suisse et l'Italie, elle les amène aujourd'hui dans le Rhône et leur ouvre les portes de la grande ville de Lyon.

Sans enlever à ces populations ce qui constitue en quelque sorte leur personnalité, leur caractère propre, elle leur créera activement par elle-même la vie nationale, la vie de la France républicaine, de cette patrie à laquelle nous sommes si profondément attachés.

C'est ce qu'a voulu le conseil général de l'Isère lorsqu'il a donné la concession de cette ligne et qu'il l'a subventionnée. De son côté, la Compagnie s'est montrée à la hauteur de ses devoirs, elle a compris l'importance des populations et elle n'a rien négligé pour mener les travaux à bonne fin. De l'examen qui vient d'être fait par les commissions de réception, il résulte que la ligne est bien établie et qu'elle peut être livrée au public.

Remercions la Compagnie, messieurs, de son activité, du zèle consciencieux avec lequel elle a rempli ses engagements. Elle a tenu tout ce qu'on était en droit d'attendre des hommes honorables et éclairés qui sont à sa tête.

Aussi je vous propose de boire à sa prospérité. La prospérité de la Compagnie sera l'indice le plus certain de celle de ce pays. Ses recettes nous donneront l'importance de son trafic, c'est-à-dire le développement du travail, de l'industrie locale et des transactions qui en seront les conséquences.

Buvons donc, messieurs, à la prospérité de la Compagnie et à celle des populations que j'ai l'honneur de saluer en ce moment dans la personne de leurs représentants.

M. Buyat boit à la prospérité de la ville d'Aoste et porte la santé des membres du conseil d'administration.

Après quelques paroles de M. Van Hoegaerden, administrateur, qui remercie de leur concours les autorités préfectorales et les conseils élus, M. Marion porte un toast à tous les artisans grands et petits, qui ont contribué, chacun suivant leurs moyens, à mener à bonne fin l'œuvre commune.

Il boit à M. Bachelier, le promoteur infatigable de l'entreprise, dont les efforts sont enfin récompensés, et à la puissante et intelligente Société Belge qui n'a pas craint d'engager ses capitaux dans cette entreprise.

M. Bachelier répondant, reporte ses éloges sur les administrations préfectorales des départements, sur les députés, sénateurs et conseillers généraux qui ne lui ont jamais ménagé leur appui.

M. le maire de Saint-Genix porte un toast aux personnes présentes et aux administrateurs du chemin de fer.

En réponse, M. Oustry boit à la santé du maire de Saint-Genix et des habitants de cette commune hospitalière.

M. Bachelier porte un toast à la presse lyonnaise et dauphinoise.

M. Adrien Duval, au nom de la presse, fait, dans une spirituelle réplique, des vœux pour le succès de la Compagnie.

Enfin M. Terver, au nom du conseil général du Rhône, boit au conseil général de l'Isère, M. Buyat, remercie en quelques mots et termine la série des toasts.

Mais il est tard, l'heure du départ du train qui doit nous ramener à Lyon va sonner, et chacun se dirige vers la gare, au milieu de la foule sympathique des habitants.

Au retour, le train ne s'arrête qu'aux stations importantes; cependant, à toutes les gares, brillamment illuminées, la foule se presse plus nombreuse que le matin et accompagne de ses acclamations le train qui fuit dans la nuit.

A la gare de la Guillotière, par une aimable attention de la Compagnie, des voitures attendent les voyageurs pour les conduire à leur domicile.

Terminons en adressant tous nos remerciements à MM. les administrateurs de l'Est de Lyon, pour la façon charmante dont ils ont reçu leurs invités et en faisant des vœux pour le succès de leur entreprise.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Lundi 10 octobre, 283^e jour de l'année. Soleil: lever, 6 h. 14; coucher, 5 h. 20. Les jours baissent de 4 minutes.

Ephémérides (1870). Bataille d'Artenay.

C'est le 12 octobre prochain que seront appelés les réservistes de la classe 1874, affectés à la cavalerie, à l'artillerie, au train d'artillerie, au train des équipages, aux pontonniers, aux ouvriers d'artillerie et aux artificiers. Ces hommes doivent accomplir vingt-huit jours d'exercices et forment la deuxième catégorie de ceux qui sont appelés en automne 1881. Ils doivent se rendre aux lieux et aux heures indiqués par la feuille spéciale aux manœuvres collée au verso de leur livret individuel.

Le ministre de la guerre a été consulté sur la question de savoir par qui doivent être établies les pièces militaires concernant les gendarmes réservistes et territoriaux.

Il a décidé que les pièces militaires appartenant au titre de la gendarmerie, à la réserve de l'armée active, à l'armée territoriale et à sa réserve, devront être réclamées aux légions auxquelles ces hommes ont été affectés.

Si ces légions ne possèdent pas tous les renseignements nécessaires pour l'établissement des pièces réclamées, elles auront à les réclamer au corps dans lequel le soldat a servi en dernier lieu.

Le recensement quinquennal de la population est décidément fixé au mois de décembre; il ne reste plus qu'à déterminer la forme qui sera employée.

L'administration voudrait enlever ce service aux maires pour le donner au ministère de l'intérieur, qui ferait faire la besogne par les bureaux de police.

Sans doute le travail y gagnerait au point de vue de l'exactitude et de la régularité; mais on se fi-

gure difficilement la police pénétrant dans tous les intérieurs.

Il y a à un côté particulièrement délicat qui semble inacceptable.

Aux termes d'un décret du 17 novembre 1880, rendu par application de l'art. 2 de la loi du 19 février de la même année portant suppression des droits de navigation intérieure, « aucun bateau ne pourra naviguer qu'après avoir été préalablement jugé à l'un des bureaux qui seront désignés par une décision du ministre. »

En outre, les patrons et marins seront tenus de déclarer aux agents commissionnaires à cet effet la nature et le poids de leur chargement et de représenter à ces agents leurs connaissances et lettres de voiture.

Ces renseignements ont pour but de permettre à l'administration de réunir des données exactes sur l'importance et la marche des courants commerciaux.

Dans une circulaire qu'il vient d'adresser aux préfets, M. le ministre des travaux publics fait connaître comment doit être organisé et doit fonctionner le service de statistique des mouvements de la navigation fluviale, service qui est, on le sait, confié à l'administration des ponts et chaussées.

Cette circulaire contient des instructions détaillées sur les déclarations à réclamer de la batellerie, sur les échelles de jaugeage dont les bateaux devront être pourvus et sur les différentes classifications de marchandises dont le relevé aura à figurer dans les statistiques à adresser.

Hier, à 7 heures du matin, une dame inconnue, paraissant âgée de 30 ans environ, a été trouvée étendue sans connaissance, dans l'église Saint-Bonaventure.

Transportée à la pharmacie Rey, place des Cordeliers, des soins lui ont été donnés. Elle est revenue à elle, mais dans l'état de faiblesse où elle se trouvait, n'a pu fournir aucune indication sur son identité.

Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu, où elle a été admise d'urgence.

Les constatations médicales ont établi qu'elle avait été frappée d'une attaque de paralysie.

On ne saurait assez recommander aux commerçants la plus grande prudence vis à vis des personnes qui demandent à échanger des billets de banque contre de la monnaie.

M. Chalamet, boucher, rue Duguesclin, 126, a été frustré de 500 francs par sa trop grande confiance.

Une femme inconnue lui a remis en échange de monnaie, un faux billet de 500 francs qui n'était qu'un billet dit de réclame et imitait très grossièrement les billets de banque.

Le signalement de la voleuse a été donné aux agents de la sûreté qui, nous l'espérons, ne tarderont pas à la remettre entre les mains de la justice.

Le sieur Coindre, manoeuvre, âgé de 59 ans, habitant rue du Port-Colombier, 23, a été pris hier soir, à 10 heures, d'une attaque de paralysie aux deux jambes.

Il est tombé sur la voie publique de Gerland, tout près du chemin de ronde.

Relevé par des gardiens de la paix, il a été conduit à son domicile dans une voiture qui a été requise à cet effet.

Deux drôles de types!

Les nommés Charles Moniot, ouvrier chapelier, demeurant quai de l'Hôpital, et Edouard Amiel, cavalier au 3^e régiment de hussards, trouvent que l'or est encore moins qu'une chimère et qu'il n'en est pas besoin pour se procurer toutes les douceurs de l'existence.

Après s'être promené pendant plusieurs heures en voiture, ils se sont rendus au restaurant Belle-cour où ils ont fait une dépense de 173 francs (2).

Quand le quart-d'heure de Rabelais est arrivé, à 4 heures du matin, ils ont déclaré ne pas avoir le sou. Cette réponse n'ayant pas satisfait du tout le chef de l'établissement, ce dernier a envoyé quérir les gardiens de la paix que Moniot, repris de justice, a vertement injuriés, en guise de paiement.

Nos deux héros ont été conduits à la Permanence.

Le cocher à qui ils devaient dix heures de course les a suivis, dans l'espoir d'être payé, mais ni l'un ni l'autre n'avaient de l'argent.

Ils ont été écroués pour ces faits.

Un vieillard âgé de 63 ans, le nommé Charles Placide, est tombé de faiblesse à 11 heures du soir, sur le boulevard des Brotteaux.

Il a été transporté chez Mme Gaillard, au n° 48.

Elle lui a prodigué des soins et a prévenu la famille qui a fait conduire le malade dans une maison de santé à Saint-Irénée.

Maintes fois déjà nous avons signalé l'exploitation des événements locaux faite par quelques individus qui allaient de rédaction en rédaction, porter des nouvelles imaginaires.

Un de nos confrères a fait hier bonne justice d'un de ces exploiters. Ayant acquis la certitude que le fait qu'il lui transmettait était faux, il a fait arrêter cet audacieux filou, le nommé Maréchal Joseph, âgé de 18 ans, garçon de café, sans domicile fixe.

Ce reporter facétieux a été écroué pour vagabondage et tentative d'escroquerie.

Nos félicitations à notre confrère.

La compagnie des tramways continue à nous fournir chaque jour de la copie.

Hier, à 3 heures de l'après-midi, les deux chevaux du tramway n° 1 se sont abattus en face le numéro 24 du quai de Bondy.

L'un d'eux a été entraîné par l'élan de la voiture, sur un parcours de 5 mètres environ. Les pauvres bêtes ont été relevées, un peu endommagées, mais n'en ont pas moins repris leur service.

A peu près à la même heure, le tramway n° 51 a heurté, rue de la République, une charrette appartenant à M. Collet, rue Duguesclin, 175 et a détérioré le côté droit.

Réjouissons-nous! Pour cette fois, tout se borne à des dégâts matériels.

Un accident, qui a coûté la vie à un homme, a eu lieu hier à Tassin.

Un ouvrier terrassier, nommé Antoine Julien, âgé de trente-six ans, travaillait à creuser une fosse d'aisance lorsqu'un éboulement s'est produit.

L'infortuné Julien a été entièrement enseveli. Les voisins ont eu beaucoup de peine à le dégager.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués par un médecin appelé en toute hâte, il n'a pas tardé à succomber après d'atroces souffrances.

Série de vols.

La nommée Magdeleine Viallet, tailleur, a été arrêtée sous l'inculpation de vol de linge, d'une valeur de 84 francs, au préjudice de M^{me} Bridel, tailleur, rue Perrot, chez laquelle elle travaillait.

On a arrêté aussi les nommés Hippolyte Borguey, employé de bureau, demeurant chez ses parents et Edmond, Charton, serrurier, inculpés de tentative de vol avec voies de fait et guet-apens au préjudice du jeune François Marius, apprenti bijoutier, rue Moncey, 5.

Ces deux petits galopins étaient âgés de 17 ans.

C'est le cas de dire que
Le vieil n'attend pas le nombre des années.

Société d'enseignement professionnel

Les élèves qui désirent suivre le cours d'italien, sont prévus que ce cours s'ouvrira au Lycée, mardi prochain 11 octobre, à 8 heures, et sera continué les mardis et vendredis à la même heure.

Les cours d'anglais, 2^e et 3^e année, s'ouvriront au Lycée, le mardi 11 octobre, et les cours de 1^{re} année le 19 octobre.

Les cours d'allemand et les cours d'espagnol sont déjà ouverts.

Un cours de dessin pour les carrossiers et de montage des voitures est en préparation.

Les inscriptions pour ce dernier cours, comme pour tous les cours de la Société, sont reçues au secrétariat, 7, rue des Marronniers, tous les jours, de midi à 4 heures, et de 7 à 10 heures du soir.

Bien qu'on puisse se faire inscrire à une époque quelconque de l'année, les élèves sont instantanément priés dans leur propre intérêt d'assister au cours dès la première leçon.

Le directeur de la Société,
T. LANG.

De l'avis de tout le monde, la meilleure préparation contre les affections de poitrine est le sirop de Vial de Vaise. Un seul flacon suffit pour guérir en deux ou trois jours: rhumes, bronchites, coqueluche, catarrhes. On peut le donner sans crainte, il ne contient pas d'opium. C'est en détruisant l'irritation qu'il guérit la maladie. Demander aux personnes qui en ont déjà fait usage; le demander sous le nom de sirop de Vial de Vaise.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLE-COUR. — Aujourd'hui lundi et jours suivants, le *Prêtre*, drame à grand spectacle, joué par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Rideau à 7 heures 1/2.

MARCHES DE LYON

Lyon, 8 octobre.

Grains

On a payé :
Blés du Dauphiné 1^{er} choix, 31 à 31.25.
Blés du Dauphiné ordinaires, 30.75 à 31.
Blés du Bourbonnais, 1^{er} choix, 32.50 à 32.75.
Blés du Bourbonnais, ordinaires, 32.50.
Blés du Nivernais, 1^{er} choix, 32.25 à 32.50.
Blés du Nivernais, ordinaires, 32.25.
Seigles, 20.50 à 20.75.
Avoines du Dauphiné, 21.50.
Orges nouvelles 1^{re} qualité, 22 à 22.50.
Orges vieilles, 21 à 20.50.
Maïs, 16.75 à 17.50.
Sarrasins 17.25 à 17.75.

Farines et Sons

On a payé :
Marques supérieures 58 » à 60 »
Farines de commerce, 1^{re} 56 » à 57 »
Farines — rondes 52 » à 54 »
Farines de boulangerie 1^{re} 60 » à 61 »
Farines rondes sur blé 55 » à 56.50
Farines rondes ordinaires, 54.50 à 55.50
Sons de blés blancs 16.50 à 16.75
Gros sons de blé tendre 14.50 à 14.75
Recoupes de blé tendre 12.50 à 13 »
Fleurures blancs 17.50 à 18.50
— bis 18 » à 18.50

Pailles et Fourrages

On a payé :
Paille de froment, 5 » à 5.50
— seigle, 5 » à 5.50
— d'avoine, 6 » à 6.50
Foin du pays, 13 » à 12.50
Foin de Bourgogne, 16.50 à 17 »
Luzerne 12.50 à 13 »
Esparcettes et trèfles, 11 » à 11.50

Bœstiaux

Marché de Lyon (Vaise)

Judi, 8 octobre. — 6.187 moutons ont été amenés, sur ce nombre 4,425 ont été vendus à raison de 70 à 90 fr. les 50 kilos, poids mort, octroi non compris. Vente calme.
Le même jour a commencé le marché aux porcs, 183 étaient à la vente, tous ont trouvé preneurs dans les prix de 70 à 78 fr. les 50 kilos, poids vif, octroi compris. Bonne vente.

Vendredi, 7 octobre. — 1.067 vœux étaient sur le marché, tous ont été vendus, depuis 54 jusqu'à 60 fr. les 50 kilos, poids vif, octroi non compris. Bonne vente.

Le même jour 523 bœufs étaient à la vente; sur ce nombre 434 ont été vendus de 65 à 78 francs les 50 kilos poids mort, octroi non compris. Vente moyenne.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 8 octobre.

Nous devons cette justice au marché qu'il fait preuve depuis la liquidation, de la plus rare énergie.

Il a supporté, avec une fermeté exceptionnelle, l'épreuve que lui a infligée l'augmentation de l'escompte de Londres, et n'oppose pas un moindre sang-froid aux prévisions de ceux qui entretiennent une élévation de l'escompte à la Banque de France comme une éventualité à peu près inévitable.

Tout est en hausse.
Le 5 0/0 est mieux tenu à 116.45.
Le Turc remonte à 16.30; l'Italien est assez vivement demandé à 90.35.

Parmi les valeurs sur lesquelles se concentrent de préférence l'attention et l'activité de la Bourse, mettons au premier rang la Banque d'escompte qui fait 995, en hausse de 15 fr. sur la veille. On sait qu'il s'agit pour ce titre de combinaisons qui le conduiront « au minimum », à 1,000 fr.

La Société générale, la Banque de Paris sont bien tenues.

Le Crédit de France se négocie de 820 à 840.

Le Crédit Général Français finit la semaine dans d'excellentes conditions.

La Banque transatlantique est l'objet de demandes suivies au comptant. Cette valeur voit s'étendre son marché de jour en jour. Elle pourrait fort bien s'avancer sans peu à 700.

Dans sa séance du 6 octobre, le conseil d'administration de la Banque de Prêts à l'Industrie a décidé la distribution d'un acompte de dividende de 15 fr. par action.

Cette mesure confirme les données que nous avons déjà fournies sur l'excellente situation de la Banque de Prêts à l'Industrie. Les actions de cette Société se négocient couramment à 650.

Le Suez est à 2,395, le Gaz à 1,720.

Le Lyon se traite à 1,340, le Midi à 1,310. La fermeté des actions de notre réseau se communique à celles de l'Alsace au Rhône, dont les éléments de trafic croissent de mois en mois. Les obligations de cette Compagnie sont demandées à 315.

Le Lombard monte à 338.50.

CHOSSES & AUTRES PUBLICATIONS NOUVELLES

La Corse familière

M. Emmanuel Arène a commencé dans le *Voltaire* la publication d'une variété humoristique sur la « Corse familière », un pays qu'il a quelques raisons de connaître.

Il débute par le récit d'une mystification fort gaie faite à un journaliste anglais :

L'habitude aidant et puisque les touristes paraissent y tenir, on leur sert à table d'hôte, les histoires les plus étonnantes comme celle qui fut racontée un jour à un journaliste anglais venu en Corse pour y trouver des bandits et qui le disait ingénument. Il dînait un soir dans un des hôtels d'Ajaccio, en compagnie de quelques jeunes gens de la ville à qui il avait été recommandé. La conversation naturellement roulait sur les brigands, et, comme toujours, l'Anglais demandait qu'on lui en fit voir :

— Tenez, mon cher, lui dit son voisin à voix basse, regardez bien le maître d'hôtel, là-bas, à droite, près de la fenêtre...

— Eh bien ?...
— Eh bien, il y a deux ans, il était simple garçon dans cet hôtel. Un beau soir il a tué le patron, et le lendemain matin il a pris sa place.

— Mais... et la justice ?
— Ah ! voilà ! C'était un petit parent de l'empereur et on ne lui a rien fait.

— Ah ! lui l'Anglais, qui s'assombrit un peu.
Le dîner fini, un compère, qui avait dîné à une table voisine, vint l'aborder et mystérieusement :

— Pardieu, mylord, de vous adresser la parole sans avoir eu l'honneur de vous être présenté, mais connaissez-vous bien les personnes avec qui vous avez dîné ?

— Yes, c'est-à-dire non, pas beaucoup, un peu...
— Ah ! très bien... Eh bien, mylord, votre voisin de table, celui qui vous parlait tout à l'heure a tué, il y a un an, son père et un de ses oncles, et il n'y a pas plus tard que deux mois, il a brieé le crâne à son jeune fils, un collègue qui s'était fait mettre au piquet...

— Aoh !... Epouvantable... Atroce... Mais la justice, sir, la justice ?

— Ah ! voilà, mylord... On ne lui a rien fait : c'est un cousin de l'empereur...

Le soir même, le malheureux Anglais faisait ses malles. On ne l'a plus revu dans le pays, mais le moule n'a pas été brisé, et de temps à autre, les jours où le bateau d'Afrique fait escale à Ajaccio, il débarque encore de bons types qui, pendant les deux heures qu'ils ont à passer en ville, demandent « qu'on leur montre des bandits... » Et généralement on leur en montre. Ça coûte si peu et ça leur fait tant de plaisir !

Espérons tout de même que M. Arène aura l'occasion de nous raconter bientôt une bonne et vraie histoire de bandit... Ça coûte si peu et ça fait tant de plaisir !

Mots de la fin

En rentrant au collège, un tout jeune potache passe avec sa mère devant un débit de tabac.

— Maman, laisse-moi acheter une cigarette.
— Vaux-tu bien te taire, petit vaurien.

L'enfant prend un air lugubre comme quelqu'un qui se résout à une concession extrême :

— Eh ! bien, maman, laisse-moi acheter du cachou, que j'aie au moins l'air d'avoir fumé... pour les camarades, tu sais ?

..
Au restaurant :

— Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches.
— Monsieur doit se tromper ; au surplus, je ne suis pas dedans.

— Ça ne prouve qu'une chose, c'est que vous n'êtes pas à votre place...

LA FRANCE ILLUSTRÉE

DE V. MALTE-BRUN

Le congrès de géographie de Vienne a donné une place d'honneur à la *France illustrée* de Malte-Brun : la société libre d'instruction et d'éducation vient de lui décerner une médaille, et le ministre de l'instruction publique lui a accordé son haut et puissant patronnage.

Toutes ces récompenses, si justement méritées d'ailleurs, font de cet ouvrage une œuvre nationale et d'utilité publique. Il doit se trouver dans les mains de tous ceux qui sont animés du noble désir de s'instruire.

La librairie française, 15, rue Malesherbes, à Lyon, voulant propager partout cet excellent ouvrage, accorde les plus grandes facilités pour permettre à tout le monde de se le procurer. On peut souscrire encore à raison de deux séries par mois ou plus si on le désire à partir du commencement de l'ouvrage ; les séries sont remises à domicile contre paiement de 0,75 cent. par série ; il n'y a rien à payer d'avance (52 séries sont en vente) à la 50^e série les abonnés reçoivent gratuitement une splendide carte de France dressée par Malte-Brun et gravée par Erhard. Cette carte se vend en feuille 10 francs aux non-souscripteurs.

A la fin de l'ouvrage les abonnés recevront gratuitement le Dictionnaire des communes de France et des colonies, de plus, dès la 25^e série ils ont le droit de choisir deux magnifiques tableaux encadrés or, moyennant six francs par tableau au lieu de trente francs.

On peut recevoir les deux premières séries comme spécimen contre l'envoi de 1 fr. 50 cent. en timbres poste.

S'adresser à la Librairie française, 15, rue Malesherbes, Lyon.

VICTOR HUGO ET SON TEMPS

PAR ALFRED BARBOU

La douzième et dernière série de cet important et intéressant ouvrage vient d'être mise en vente ; elle contient, comme les précédentes, de magnifiques dessins inédits représentant les épisodes principaux de la douloureuse et glorieuse existence du poète de France, depuis son retour d'exil jusqu'à la fête du 26 février dernier.

Le livre est écrit dans le style simple et clair qui convient à une œuvre historique ; il est rempli de détails inédits, d'anecdotes charmantes. Aucune lecture n'est plus attrayante.

L'ouvrage est illustré de plus de cent trente dessins inédits et de nombreux dessins de Victor Hugo gravés par Maillat. Il comprend 480 pages grand in-8. Le succès obtenu par la vente en livraisons permet d'affirmer le succès du livre qui, malgré son luxe, est d'un bon marché exceptionnel.

Prix : broché, 6 francs, chez Hugues, chez Charpentier et chez les principaux libraires de Paris et de la province.

LE MONDE LYONNAIS

Voici le sommaire du numéro paru hier samedi 8 octobre :

Vous m'aimerez, poésie dédiée à Elle, par Lui. — Jules et Nini, nouvelle, par Natalis de Machabré. — Le « Monde lyonnais », aux premières, par Carlos. — Sommeil de Mars, sonnet, par Constant Mazoyer. — Villes d'eau et Bains de mer. Baux sulfureuses, par le docteur Averroès. — Echos de la semaine, par Saint-Pothin. — Les Indiscretions du Bonhomme Pourquoi, par le Bonhomme Pourquoi. — Nécrologie M. le docteur Jules Garin, par le docteur Al. Bucasis. — Lettres de Mon Chalet (8^e lettre), par Alphonsine d'Asq. — Portraits-Médailles, Malilatre, sonnet, par Casimir Fortus. — Revue des Théâtres. Partie musicale, par Octave d'Haut-Rémy. — Revue des Théâtres, partie dramatique, par Strapontin. — Clubs et Sociétés savantes, par Argus. — Problèmes et Jeux d'esprit. Logographe, par Pichrocole. — Problèmes et Jeux d'esprit, énigme, par E. Meunier.

SPECTACLES DU 10 OCTOBRE

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui 10 octobre, continuation des débuts.

Théâtre-Bellecour

7^e représentation du *Prêtre*, drame à grand spectacle en sept tableaux.

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE

DÉPÔTS, DE COMPTES COURANTS

et de Crédit industriel

SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL CINQUANTE MILLIONS

Situation au 30 septembre 1881

ACTIF

Espèces en caisse et à la Banque, F.	974.062	89
Portefeuille	21.482.987	31
Avances et crédits sur titres, marchandises, cautionnements et reports	54.407.689	30
Comptes Courants	16.037.799	18
Comptes d'ordre	5.482.265	38
Actions, versement non appelé	37.500.000	»
	F.133.864.804	06

PASSIF

Capital	F. 50.000.000	»
Réserves	8.200.000	»
Comptes de dépôts à vue	24.070.567	78
Comptes de dépôts et Bons à échéance	27.980.929	20
Comptes Courants	10.785.130	76
Acceptations	5.068.307	75
Comptes d'ordre	9.759.968	57
	F.133.864.804	06

Effets en circulation avec l'endossement de la Société. F. 11.429.427 93

CERTIFIÉ CONFORME AUX ÉCRITURES :
Au nom du Conseil d'administration :

Le Président,

Le Directeur, ED. AYNARD.

J. KIMMERLING.

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 4, rue de la République

La Société bonifie actuellement :

2 0/0	pour les dépôts à vue
3 0/0	de 6 à 11 mois
4 0/0	de 1 an à 23 mois
5 0/0	de 2 ans et au-delà.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

Société anonyme

AU CAPITAL DE 3.250.000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue	2 0/0
A 3 mois	3 0/0
A 6 mois	4 0/0
A 1 an	4 1/2 0/0
A deux ans et au-dessus	5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS

AVANCES SUR TITRES

(SELS VAUVILLÉ)

(Granules) pour la Reconstitution artificielle

DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES

Principales Sources (Vais, Bourboulle, Vichy, Hunyadi-Janos, Grez, Contrexéville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pullna, etc.)

« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. » — 20 pour 100 d'économie.

PARIS, Vente en gros MATHÉY LEBEL & C^{ie}, 23, rue Beaubien, LYON, Ph^{ie} BERTRAND, 24, place Bellecour. Brochure 1^{re}

Le rédacteur-gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône, 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **CAPSULES QUET**.

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. **INJECTION QUET**, hygiénique, préservatrice et infatigable dans les cas anciens.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture n. 5.



JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Voies urinaires les plus rebelles (de midi à 8 heures). DUMONT, méd. spécialiste, r. Rochecourant, 34 Paris — Trait. par correspondance.

A LOUER IMMÉDIATEMENT UN LOCAL

sis quai de l'Hôpital

Comprenant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs pièces à l'entresol.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

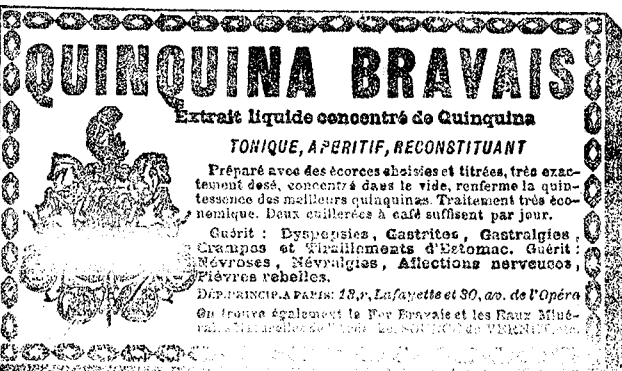


Dépôt à Lyon, chez M. Léoras.

ELECTRO-HOMÉOPATHIE SCIENTIFIQUE

Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. Lemberth

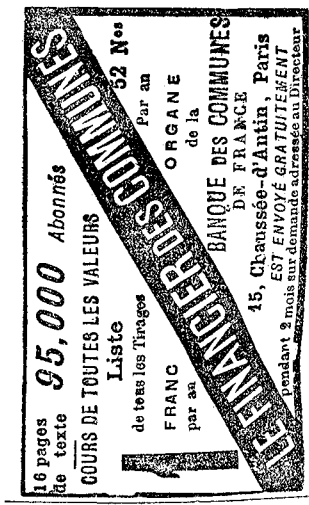
Informations et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, Lyon



Lyon : Pélissier, Fougère, J. Girard, F. Guillermin, Monvion, successeur, docteur Albin Meunier, Poizat, veuve, Collet, pharmac. Lardet, Signoret, successeur ; Antoine Lestra, Pinat, Bouchard et Bourne, Simon Boussonot, Cherblanc et Cie, pharmac. du Serpent, Mauguin, ph. des Célestins, Chapelle, Gonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelus et Bartolein, Prudon, pharmac. Barraud, pharmac. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie normale de Mazade et Daloz. — (Cuire) Paillasson et Alibert, Léoras.

PLUS DE TÊTES CHAUVES

EAU MAILLON, seul Inventeur (P^{re} des Brevets F^{re} perf, les appareils de fabrication). **Rantes Récompenses, 22 Médailles (20 en Or)** Traitement spécial du cuir chevelu, arrête immédiatement la chute des cheveux, repousse certains à tout âge (forçats). **AVIS AUX DAMES** : Conservent et croissent de leur chevelure, même à la suite de couches. **Gratuits renseignements** et preuves. **F. MAILLON**, chimiste, 7, rue de Valenciennes, 75. **AVIS IMPORTANT** : Une dame applique à son cabinet un procédé chimique breveté qui enlève immédiatement et sûrement les cheveux disgracieux. Les dames ne paient qu'après succès. On peut appliquer soi-même. **Norman, 1^{er} Pas de Succursale à Paris.**



IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement **TROUILLEUX**, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à **TROUILLEUX**, pharmacien à Bourges (Isère). Lyon, Achard, cours de la Liberté, 88 (Guillotière) ; Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.

HORAIRE GÉNÉRAL

DES CHEMINS DE FER

Service d'Été 1881

MATIN

PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	OMNIBUS	MIXTE
MARSEILLE	DÉPARTS	4,58	7,10	7,35	9,03	11,10	11,39
GENEVE	DÉPARTS	4,16	5,33	7,20	7,35	10,05	10,20
BOURBONNAIS	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,43
BESANÇON	DÉPARTS	—	5,33	8,41	—	—	11,39
GRENOBLE	DÉPARTS	—	5,55	—	9	—	11,45
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	9	—	11,45
MONTBRISON (St-Paul)	DÉPARTS	5,15	6,05	7,05	8,40	11	—
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,11	—	7,30	—	11,43	—
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21

SOIR

RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	MIXTE	EXPRESS	DIRECT	MIXTE	EXPRESS	OMNIBUS	RAPIDE
2,31	2,50	4,33	5,28	7,10	7,22	8,50	11,10	11,30	Min. 53
MIXTE	OMNIBUS	MIXTE	—	OMNIBUS	MIXTE	DIRECT	MIXTE	EXPRESS	—
Midi 5	1 10	2,10	—	4,50	6,30	8	9,56	10,43	—
3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
2,40	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	11
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4,39	—	—	6,16	—	9,15	—	11	—	—
—	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12,12	2,10	3,33	4,58	6	6,32	—	—	—	—
—	1,44	—	3,45	—	5,55	—	7,01	—	11
—	—	1,40	—	5,35	—	—	—	—	—